



INFORMATION MUNICIPALE

DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

www.st-genest-malifaux.fr

Saint-Genest COMMUNE DE
Malifaux

Au cœur du solstice d'hiver, « le ciel étoilé offre une leçon de sagesse à qui sait le regarder : s'y perdre, c'est se trouver. » estime Michel Onfray. Notre boussole, parmi toutes les autres, compose cet univers, si brillant de son immensité, la nuit, si absent par son invisibilité, le jour, et pourtant toujours présent. A tout âge, nous sommes des apprentis de la sagesse, nous avançons dans l'obscurité, en distinguant, en rejoignant, en dépassant ces constellations étoilées et nous progressons dans la clarté en esquissant, en vivant, en traçant notre destinée.

Dans un monde en incessantes évolutions et révolutions, il est parfois difficile d'apercevoir ce qui nous guide, nous transforme et nous ouvre l'esprit. Cependant, Léonard de Vinci nous indique que « l'apprentissage est la seule chose que l'esprit n'épuise jamais, ne craint jamais et ne regrette jamais. » Alors, portés par cette conviction, nous voici prêts pour aborder cette nouvelle année.

En 2023, ayons l'audace d'entreprendre malgré les aléas. Trouvons l'énergie pour affronter ensemble la maladie, les difficultés de la vie et les sources de découragement. Prenons le temps de profiter de la joie de la rencontre avec l'imprévu et l'inconnu. Pensons aux femmes et aux hommes qui luttent pour préserver ou conquérir leur liberté. Apprécions la capacité des rêves à nous donner la force de nous dépasser. Que chaque pas nous ouvre une page car le monde est un livre à découvrir, parcouru par nos traces imprégnées de nos espérances.

**Au nom de la municipalité, je vous souhaite, à toutes et à tous,
la meilleure santé possible et une heureuse année 2023.**

Vincent Ducreux

« La littérature ne peut pas changer
le monde mais peut-être ceux qui la lisent. »

Leïla Slimani

N°87

JANVIER 2023

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

L'agenda des manifestations qui auront lieu sur notre village est allégé. Mais vous trouverez sur le site de la commune de Saint-Genest-Malifaux : <http://www.st-genest-malifaux.fr>, et sur la station Illiwap de Saint-Genest-Malifaux : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-saint-genest-malifaux_42224 un certain nombre d'informations répertoriant les événements qui auront lieu au fil des mois.



JANVIER 2023

2



♦ **JEUDI 5 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Némé :**
Don du sang de 16h à 19h.

♦ **VENDREDI 6 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Némé, à 19h :**
présentation des vœux de la Municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs - pompiers et présidents d'associations. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, économique... **Sous réserve de conditions sanitaires favorables.**

♦ **DIMANCHE 8 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Némé, à 12h30 :**
repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 69 ans. **Sous réserve de conditions sanitaires favorables** (voir modalités page 6).

♦ **MERCREDI 11 JANVIER, EHPAD « Les Genêts d'Or », à 15h :**
Monsieur le maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre. **Sous réserve de conditions sanitaires favorables.**

♦ **SAMEDI 14 JANVIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 14h30 :**
AS Cartonne, concours de coinche.



♦ **DIMANCHE 15 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 15h,**
la Commission Municipale d'Animation propose le spectacle « **Théâtre la Nef Ailée • Les Vieilles Bobines** » de Maryvonne Coutrot et Édith Manevy.



Entrée 11€ • Demi-tarif de 13 à 18 ans • gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
(1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84).

♦ **MARDI 17 JANVIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** ADMR, goûter, repas et jeux.



♦ **VENDREDI 20 JANVIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :**
AS Cartonne, concours de tarot.

♦ **SAMEDI 21 JANVIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
La Roue des Grands Bois organise son assemblée générale.

♦ **JEUDI 26 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :**
Danielle et Gilles Hubert présenteront « **Sur les chemins d'Iran** », dans la catégorie de Document Terre.

Entrée 6€ • Demi-tarif de 13 à 18 ans • gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
(1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84).



♦ **VENDREDI 27 JANVIER, salle polyvalente, à 20h30 :**
AS Cartonne, concours de coinche.

♦ **SAMEDI 28 JANVIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
le BICROSS SPEED RACING propose un repas et une soirée.

FÉVRIER 2023

♦ **SAMEDI 4 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
concert par le Centre Musical du Haut-Pilat.



♦ **VENDREDI 10 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :**
AS Cartonne, concours de tarot.

♦ **SAMEDI 18 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 14h30 :**
AS Cartonne, concours de coinche et repas.



MARS 2023



♦ **VENDREDI 3 MARS, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :**
AS Cartonne, concours de tarot.

♦ **SAMEDI 4 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
Hospitalité de Lourdes, concours de coinche et repas.



♦ **DIMANCHE 5 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus :**
Amicale des Anciens pompiers, concours de coinche et repas.

♦ **SAMEDI 11 MARS :**

• **Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose « **Faces cachées** » de Raphaël Lacour.

Entrée 13€ • Demi-tarif de 13 à 18 ans • gratuit pour les moins de 12 ans
(voir encart détachable en partie centrale). Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme
(1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84).

• **Espace Jules Verne, salle Nautilus :** Pilat Inter foot, soirée familiale.



3



- ♦ **JEUDI 16 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus, club de l'amitié, repas.**
- ♦ **SAMEDI 18 MARS, Espace Jules Verne, salle Nautilus, à 14h30 :** AS Cartonne, concours de coinche.
- ♦ **DIMANCHE 19 MARS, Commémoration du 60^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie, par la FNACA. Rassemblement à 11h15 à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au cimetière puis à la stèle, place du 19 mars 1962.**
- ♦ **VENDREDI 24 MARS, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :** AS Cartonne, concours de tarot.
- ♦ **SAMEDI 25 MARS ET DIMANCHE 26 MARS :** ACCA, meute de chiens de chasse.

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS AUX FESTIVITÉS OU PRÉSENTS

DESTINÉS AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les fêtes de fin d'année approchent et la Municipalité offre cette année aux Genésiennes et Genésiens le choix entre deux propositions qui s'adressent aux personnes de 69 ans et plus. Dans le but de faire plaisir au plus grand nombre d'aînés de la commune, le choix se fera entre le repas traditionnel de début d'année **ou** un ballotin de chocolats.

Le repas se déroulera à l'espace Jules-Verne le dimanche 8 janvier 2023 à partir de 12h30, sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

Si le choix se porte sur un ballotin de chocolats, celui-ci sera à retirer en mairie à partir du lundi 9 janvier 2023, en salle polyvalente de la mairie :

- lundi 9 janvier 2023 de 10h à 12h et 14h à 16h,
- mardi 10 janvier de 10h à 12h.

Les permanences des membres du CCAS seront communiquées ultérieurement.

Les adhérents du Club de l'Amitié peuvent d'ores et déjà s'inscrire, pour l'une ou l'autre proposition, auprès des responsables et ce **jusqu'au jeudi 22 décembre 2022**. Les inscriptions pour les non adhérents au Club de l'Amitié se font à l'accueil de la mairie jusqu'au **mercredi 28 décembre 2022** dernier délai.

Vu le contexte tendu dans le milieu alimentaire aucune inscription au repas du 8 janvier 2023 ne pourra se faire après le 28 décembre 2022.

En cas d'empêchement de dernière minute, pour la bonne organisation du repas, il est demandé d'informer le service Accueil de la mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
le samedi de 8h30 à 12h.

EN AVANT-PREMIÈRE AVRIL 2023

- ♦ **SAMEDI 1^{ER} AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** la Commission Municipale d'Animation propose « Chants d'Amérique du Sud » par le quatuor Vidala.

Entrée 13€ • Demi-tarif de 13 à 18 ans • gratuit pour les moins de 12 ans
Billets en vente sur place le jour même ou jusqu'à la veille à l'Office du Tourisme (1 rue du Feuillage, 42660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84).

- ♦ **DIMANCHE 2 AVRIL, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** Escapade théâtre, thé dansant.

Saison
 Culturelle
 2022-2023

PROGRAMME JANVIER 2023

Jeudi 5 janvier.....	14h00	Simone : le voyage du siècle
Vendredi 6 janvier.....	20h30	Simone : le voyage du siècle
Samédi 7 janvier.....	20h30	Ernest et Célestine : le voyage en Charabie
Dimanche 8 janvier.....	15h00	Ernest et Célestine : le voyage en Charabie
Dimanche 8 janvier.....	17h30	Avatar 2 : la voie de l'eau
Lundi 9 janvier.....	20h30	Simone : le voyage du siècle
Vendredi 13 janvier.....	20h30	Le Torrent
Samédi 14 janvier.....	20h30	Annie Colère
Dimanche 15 janvier.....	15h00	"Les Vieilles Bobines" de la Nef Ailée
Lundi 16 janvier.....	20h30	Le Torrent
Vendredi 20 janvier.....	20h30	Maestro(s)
Samédi 21 janvier.....	20h30	Maestro(s)
Dimanche 22 janvier.....	15h00	Tempête
Dimanche 22 janvier.....	17h30	Avatar 2 : la voie de l'eau
Lundi 23 janvier.....	20h30	Tempête
Jeudi 26 janvier.....	20h30	Sur les chemins d'Iran
Vendredi 27 janvier.....	20h30	Mon héroïne
Samédi 28 janvier.....	20h30	Mon héroïne
Dimanche 29 janvier.....	15h00	Enzo le Croco
Dimanche 29 janvier.....	17h30	Le Petit Piaf
Lundi 30 janvier.....	20h30	Le Petit Piaf

Prochainement : Cœur de rochers, Les survivants ...

Saison
 Culturelle
 et animations
 2022 - 2023

Saison
 Culturelle
 et animations
 2022 - 2023

Espace
 Jules Verne
 CINÉMA - REPORTAGES - THÉÂTRE
 SPECTACLES - EXPOSITIONS - DÉBATS



DÉNEIGEMENT... QUELQUES RAPPELS



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. **Le déneigement est l'affaire de tous** et pas seulement des agents municipaux.

DÉNEIGEMENT DES PARKINGS

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** et empêche l'intervention des engins.

DÉNEIGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

ÉLAGAGE

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.

Hiver 2022-2023 : comprendre les coupures d'électricité organisées

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUI EST CONCERNÉ ?

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que le système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Dans ce cas, le gestionnaire Réseau transport d'électricité (RTE) émet une alerte Écowatt pour appeler les citoyens, entreprises et collectivités à réduire leur consommation d'électricité. RTE dispose également de leviers techniques pour faire baisser la consommation au niveau national.

Si ces différents leviers ne suffisent pas, **des coupures d'électricité organisées, localisées et temporaires peuvent être envisagées, en particulier en semaine pendant les périodes de pointe.**



entre 8h et 13h
le matin



entre 18h et 20h
le soir

Combien de temps ?



Les coupures sont organisées par zone géographique et par tranches de **2 heures consécutives**. Au bout de 2 heures, le courant est rétabli pour les usagers particuliers et professionnels concernés. De nouvelles zones peuvent alors être ciblées si la situation le nécessite.

Qui est concerné ?



collectivités

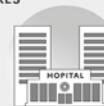
entreprises
et commerces

particuliers

Les coupures peuvent concerner tous les usagers raccordés au réseau public de distribution, aussi bien les foyers que les entreprises ou les collectivités en France métropolitaine continentale.

DES INSTALLATIONS PRIORITAIRES PROTÉGÉES DES COUPURES

Certaines installations, qui figurent sur la liste des usagers prioritaires établie et mise à jour par le préfet de chaque département, ne sont pas concernées par ces coupures, en particulier les hôpitaux, les services d'urgence ou les sites industriels présentant un intérêt particulier pour la défense nationale.



Les personnes soignées ou hospitalisées à domicile

Les agences régionales de santé identifient les patients à haut risque vital soignés à domicile et partagent la liste établie avec les gestionnaires de réseaux d'électricité afin que ces derniers prennent contact avec chacune des personnes concernées et qu'elles disposent d'une solution pour anticiper les coupures.

Écowatt, la météo de l'électricité

Une baisse de la consommation d'électricité par tous les Français pourrait permettre de réduire voire d'éviter le recours aux coupures d'électricité organisées.

Consultez le site
Écowatt :
monecowatt.fr

POURQUOI CETTE « MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ » ?



Écowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité. Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ? Véritable météo de l'électricité, Écowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel.

EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC



Suite à la consultation des commerces qui ferment tard, à compter de mi-décembre nous proposons d'affiner l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Extinction pour l'ensemble de la commune, de 23h à 6h, tous les jours de la semaine.

Extinction du cœur du village, de 1h à 6h, les vendredis et samedis.

ILLIWAP : LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE EN DIRECT, UN LIEN INDISPENSABLE !

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc. recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à l'application Illiwap !

ILLIWAP, UNE APPLICATION 100% GRATUITE

La mairie de Saint-Genest-Malifaux a choisi de mettre en place l'application mobile Illiwap, l'application **100 % stéphanoise**, qui permet aux citoyens d'être **informé en temps réel des actualités de la commune**. Messages d'alerte géolocalisés (*incident, fuite de gaz, problème de circulation, alertes météo, inondations, déneigement, etc.*) ou d'information (*réunions, horaires de services, grands événements, etc.*), inscrivez-vous à l'appli n°1 d'informations et d'alertes à la population. 100 % gratuite pour la ville et pour l'internaute, l'application est **sans inscription, sans engagement, sans publicité et respecte la vie privée** en assurant l'anonymat des téléphones.

COMMENT INSTALLER ILLIWAP ?

Pour rejoindre les abonnés Illiwap de Saint-Genest-Malifaux, **3 étapes sont nécessaires** :

-  **1 > Téléchargez l'application illiwap** depuis votre Google Play (*Android*) ou votre App Store (*iOS*), entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.
-  **2 > Recherchez votre/vos stations Illiwap** en tapant son nom dans la barre de recherche « 42660 ».
-  **3 > Inscrivez-vous** en cliquant sur le bouton « **suis**re » en face des stations que vous souhaitez suivre et notamment « mairie de Saint-Genest-Malifaux » et celle « Soutien aux commerçants ».

Maintenant, vous recevez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE SAINT-GENEST-MALIFAUX EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION ILLIWAP

1 Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2 Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3 Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours





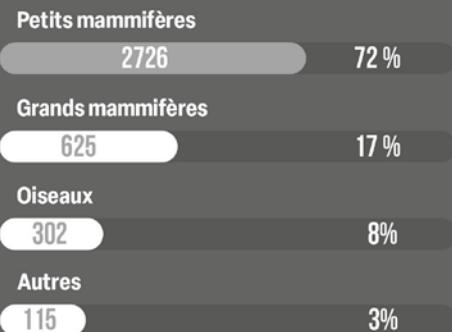
illiwap, c'est l'appli :
SANS INSCRIPTION
 Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**
 Téléchargement gratuit et sans engagement

LA SCIENCE PARTICIPATIVE AU SERVICE DE LA FAUNE SAUVAGE



408 Utilisateurs ont recensé des données
3768 Données validées depuis 2016

PROPORTION DES COLLISIONS AVEC LA FAUNE SAUVAGE DE 2016 À SEPTEMBRE 2022 DANS LA LOIRE



Source: Vigifaune (FRC AuRA)

Vigifaune est une application gratuite qui vous permet de participer à la connaissance des tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage. Vous observez un animal victime d'une collision ? En quelques clics, Vigifaune vous permettra d'enregistrer vos observations d'animaux et de contribuer à une base de données participative au service de la faune sauvage et de la sécurité routière puis permettre des aménagements en conséquence (création de passages à faune, ...). Votre aide est précieuse pour compléter les informations lors de vos trajets quotidiens ou occasionnels.

SIMPLE ET EFFICACE !

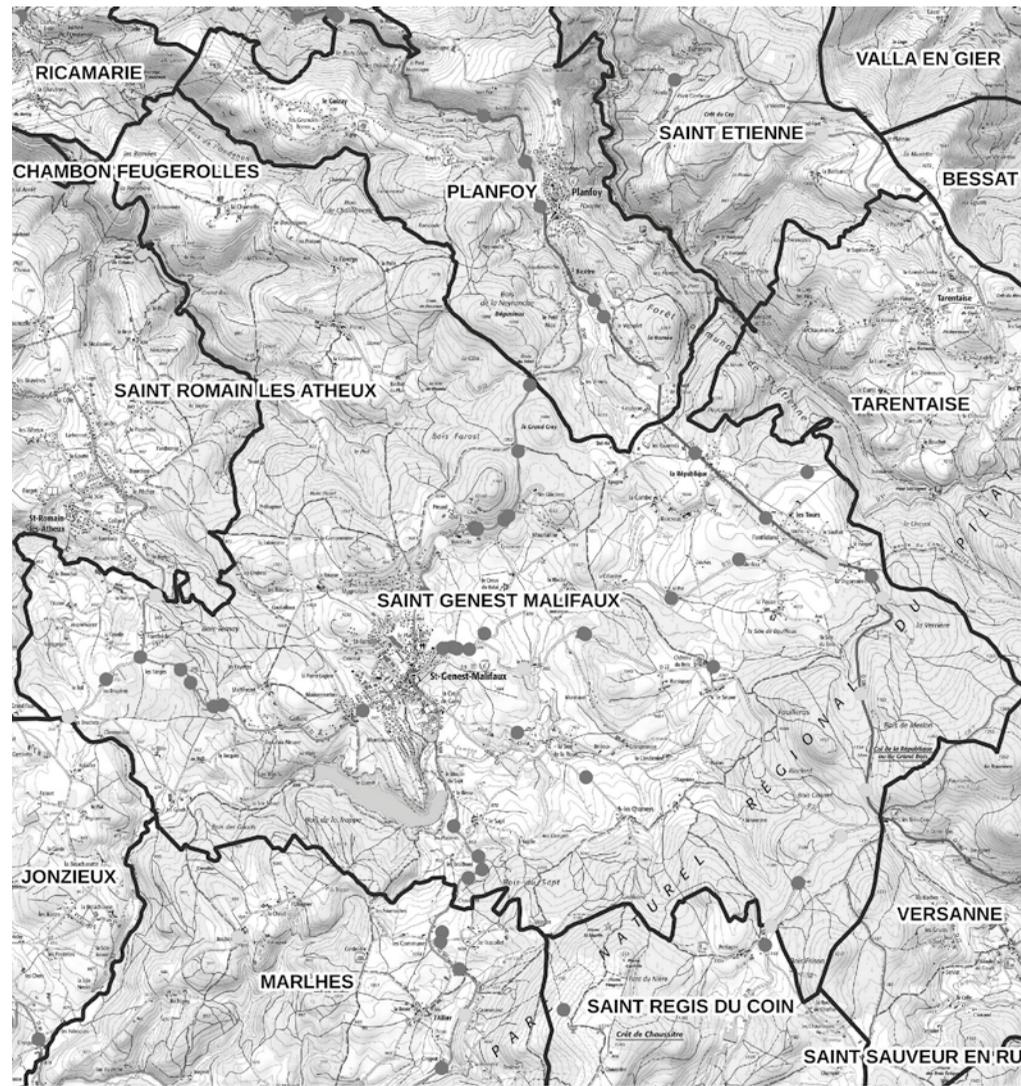
Vigifaune est un bon compagnon de promenade. Il est accessible gratuitement via le site internet www.vigifaune.com ou comme application pour les appareils mobiles, téléchargeable sur Play Store ou App Store.

En moins de 30 secondes, vous pouvez saisir de précieuses informations: ouvrir Vigifaune, cliquer sur le bouton "animaux morts" (logo oiseau couché sur le dos), saisir quelques lettres du nom de l'espèce ou cliquer dans la liste rapide, placer la mire sur l'emplacement de l'animal mort, indiquer la cause de la mortalité (collision), le type d'infrastructure, la fréquence de votre passage sur la voie. Si vous êtes en mesure de le renseigner vous pouvez aussi indiquer si c'est un animal jeune ou adulte, un mâle ou une femelle et ajouter des photos prises avec votre smartphone. (Evidemment, on ne fait pas de saisie sur le smartphone en conduisant !).

Vigifaune permet aussi de saisir vos observations d'animaux sauvages, indices de présence... vous pouvez en abuser sans modération !

LES 3 ESPÈCES
LES PLUS RECENSÉES

Lèvre
Chevreuil
Mustélidés (Martre / Fouine)



Collisions de la faune sauvage sur la commune de Saint-Genest-Malifaux (Loire) de 2016 à septembre 2022

Légende

- Limites communales
- Collisions de la faune sauvage (VigiFaune)
 - Grands mammifères
 - Petits mammifères
 - Oiseaux
 - Autres

0 0,5 1 km



Source FRC Aura - septembre 2022, IGN



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée
de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes

**Saison
Culturelle**
et animations

2022 / 2023



Proposée par la commission culture
et animation de la municipalité

ST-GENEST-MALIFAUZ

www.st-genest-malifaux.fr

**DIMANCHE 15
JANVIER 2023**

**SALLE DE CINÉMA
à 15h**

THÉÂTRE



THÉÂTRE LA NEF AILÉE « Les vieilles bobines »

De et par **Maryvonne Coutrot et Edith Manevy**. Poupette et Cunégonde sont deux mamies copines depuis toujours. Leurs passions ? La cuisine et la télévision. Aujourd'hui elles postulent au jeu concours de leur émission préférée pour devenir cuisinières du président pendant 24h et se lancent dans la confection d'un plat de saucisses-lentilles. « *Nous sommes parties d'une envie de parler des « petits gens », à la fois si discrets et si nature, qui ne se remarquent pas, bien qu'ils soient remarquables. De la beauté de cette simplicité de vivre qui fait d'eux des personnes si touchantes. Si des chercheurs parcourent le monde pour étudier la diversité de l'expression humaine, nous, nous avons choisi de nous arrêter en bas de chez nous et de plonger dans l'univers de nos grands-mères qui nous apporte lui aussi un extraordinaire champ d'étude. Et c'est dans leurs expressions verbales, leurs gestes et leurs « rituels » que nous observons toute cette richesse. C'est ce que nous nous attachons à retranscrire sur scène.* »



ENTRÉE : 11 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

**JEUDI 26
JANVIER 2023**

**SALLE DE CINÉMA
à 20h30**

DOCUMENT
TERRE



SUR LES CHEMINS D'IRAN

Durant sept mois, Danielle et Gilles Hubert ont traversé l'Iran, de la mer Caspienne aux rives du trop fameux détroit d'Ormuz sur le littoral du Golfe Persique. Plus de vingt mille kilomètres au travers de paysages sublimes, sur les routes du Fars, les pistes du Kurdistan, les sables du désert du Kevir. Ils nous rapportent un road-book coloré, un caléidoscope des vestiges les plus fins de cette destination : Ispahan, Chiraz, Kashan, le bazar de Tabriz, les toits-terrasses dominant les ruelles de Yazd... Le peuple iranien ?... Hommes et femmes nous parlent avec sincérité de leur vie, de leurs espoirs et de leurs rêves. Vous allez comprendre cette Perse nuancée et découvrir le vrai visage d'une population que les médias nous ont dissimulé trop longtemps.



ENTRÉE : 6 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

**SAMEDI 11
MARS 2023**

**SALLE DE CINÉMA
à 20h30**

IMITATION



RAPHAËL LACOUR « Faces cachées »

Depuis de nombreuses années, Raphaël Lacour développe son répertoire dans le domaine de l'humour, de la caricature et de l'imitation. Depuis 1998, plus de 2 000 spectacles. Son nouveau spectacle qui évolue au fil de l'actualité, nous entraîne dans un tourbillon de sketches, de parodies de chansons et nous fait découvrir de nombreux personnages parmi lesquels Michel Polnareff, Johnny Hallyday, Pascal Obispo, Julien Doré, Christophe Maé, Stromaé, François Hollande, Jacques Dutronc, Shirley et Dino, Nicolas Sarkozy, Louis Armstrong, Jeff Tuche ou encore Régis Laspalès. « *Faces cachées* » c'est une cinquantaine d'imitations chantées et parlées tout au long du spectacle. Un spectacle très interactif avec le public, le tout dans une ambiance entre le cabaret et le Music-Hall.



ENTRÉE : 13 €
DEMI-TARIF : DE 13 À 18 ANS
GRATUIT : - 12 ANS

SAISON CULTURELLE

et animations

2022/2023

DIMANCHE 15 JANVIER

THÉÂTRE LA NEF AILÉE
« LES VIEILLES BOBINES »

JEUDI 26 JANVIER

DOCUMENT TERRE « SUR LES
CHEMINS D'IRAN »

SAMEDI 11 MARS

RAPHAËL LACOUR - IMITATEUR

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

CONCERT VIDALA

SAMEDI 13 MAI

ENSEMBLE SYLF « DU BAROQUE
AU ROCK »

SAMEDI 17 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

DIMANCHE 9 JUILLET

VIDE-GRENIERS

JEUDI 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE ET BANDA

La tenue des spectacles est subordonnée aux
consignes sanitaires en vigueur aux dates concernées.

Les spectacles ont lieu
à l'Espace Jules Verne
à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42 660 Saint-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

INFORMATIONS CULTURELLES



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Au printemps, à des dates qui vous seront communiquées dès que possible, la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux vous conviera à deux conférences : Maurice Chalayer vous parlera du métier de scieur et Jean-Luc Grivolat vous initiera au métier de cloutier avec une démonstration de forgeage de clous.

LA TROUPE THÉÂTRALE L'ESCAPADE

La Troupe Théâtrale L'ESCAPADE vous présente à tous ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2023, que celle-ci vous soit douce et agréable au maximum.

Après une bonne reprise en 2022, la troupe prépare son nouveau spectacle prévu cette année les mardi 17 octobre en soirée et samedi 4 novembre après-midi à Saint-Genest-Malifaux. Ses comédiens préparent leurs sketches avec intérêt et dynamisme, avis aux amateurs et amatrices qui peuvent venir assister à nos répétitions sans engagement le mercredi de 18h à 20h salle polyvalente de la mairie à Saint-Genest-Malifaux.

Et pour toujours rester dans la bonne humeur, elle prévoit d'ores et déjà son thé dansant annuel qui cette année se déroulera le dimanche 2 avril salle Nautilus, afin de partager un réel moment de convivialité, danses variées au son de l'accordéon de Jo Goy, ambiance assurée.



Pour ceux qui auraient manqué notre spectacle de novembre, une présentation de celui-ci aura lieu ce 25 février à la salle polyvalente de Riotord, soirée organisée par l'AFR et ouverte à tous.

Notre président, Monsieur B. EPALLE, est joignable pour tous renseignements au 04 77 51 71 53 car la troupe se tient également à votre disposition pour animer vos après-midi ou soirées. **MERCI À TOUS.**

MÉDIATHÈQUE "GRAINE DE CULTURE"



La Micro-Folie de Saint-Genest-Malifaux a été inaugurée le 27 novembre en présence de M. Dominique SCHUFFENECKER, Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire. N'hésitez pas à venir la découvrir aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

La médiathèque « Graine de culture » est ouverte à tous.

Des heures d'ouverture élargies et un nouveau créneau horaire le vendredi après-midi sont mis en place :

- » Mardi de 16h à 18h30
- » Mercredi de 14h à 18h
- » Jeudi de 9h30 à 12h
- » Vendredi de 16h à 18h
- » Dimanche de 9h30 à 12h

ABONNEMENT
GRATUIT

Vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents au choix pour une durée de 3 semaines. Il est aussi possible de venir jouer à des jeux de société sur place (*gratuit sans inscription*) ou participer aux animations

La médiathèque « **Graine de culture** » fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat : il est ainsi possible d'emprunter et de rendre vos documents dans toutes les bibliothèques du réseau en étant inscrit à Saint-Genest et inversement il est possible d'être inscrit dans une autre bibliothèque et venir emprunter ou rendre des documents à Saint-Genest.

Marlène Bernon-Spanu • Responsable Médiathèque Graine de Culture
4 Impasse de la Mairie • 42 660 Saint-Genest-Malifaux

04 77 79 10 00 • mediatheque@st-genest-malifaux.fr
www.mediatheques-montsdupilat.fr

INFORMATIONS SOCIALES



DES PARTENAIRES QUI RÉALISENT DES PERMANENCES

à la Maison des Services des Monts du Pilat

PARTENAIRES	HEURES DE PERMANENCES	TÉLÉPHONE
Mission Locale : Emploi des 16-25 ans	Tous les mercredis matin	04 77 10 19 99 SUR RENDEZ-VOUS
Assistante sociale du département :	Mardi et jeudi matin	04 77 39 65 71 SUR RENDEZ-VOUS
Maison Loire Autonomie : Accompagnement sur les questions de dépendances	1 ^{er} mardi après-midi du mois	04 77 39 65 71 SUR RENDEZ-VOUS
Rénov'Actions 42 : Le Service Public Gratuit de Rénovation de la Loire	1 ^{er} mardi du mois	04 77 41 41 25 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Architecte du Parc du Pilat : Le Parc du Pilat vous propose un conseil architectural	3 ^{ème} mardi après-midi du mois	04 74 87 52 01 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) : En fonction de votre situation SOLIHA vous propose des aides personnalisées pour réaliser votre projet logement.	3 ^{ème} jeudi après-midi du mois (1 mois/2)	04 77 43 08 80 SUR RENDEZ-VOUS
Point conseil budget UDAF : Des conseils gratuits sur la gestion budgétaire	3 ^{ème} lundi du mois de 14h à 16h	06 08 23 74 54 ou à la Maison des Services SUR RENDEZ-VOUS
Service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat	Les mercredis matin	04 77 02 17 16 SUR RENDEZ-VOUS
Relais petite enfance Pour les familles et les professionnels.	Les jeudis après-midi	06 71 65 96 94 SUR RENDEZ-VOUS
Croix Rouge Française	Distribution de colis un jeudi sur deux à la Maison des Services sur prescription des services sociaux.	Information à la Maison des Services
AIMV service d'aide à la personne	Dernier mardi matin du mois	04 77 43 26 26
CIBC (Centre Information et Bilan de Compétence) de la Loire	Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle	04 77 01 34 60 ou à la Maison des Services

MAISON DES SERVICES DES MONTS DU PILAT

Cécile Exbrayat • Coordinatrice

Impasse de la Mairie • 42 660 Saint-Genest-Malifaux • 04 27 64 80 52

MAISONS FRANCE SERVICES

Le **NOUVEAU** service à la
Population de la Communauté
de Communes des Monts
du Pilat



HORAIRES

**OUVERT
DU LUNDI
AU VENDREDI
AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**

Lundi 13h30 / 16h30
Mardi 9h / 12h
13h30 / 18h30
Merc. 9h / 12h
13h30 / 16h30
Jedi 9h / 12h
13h30 / 16h30
Vend. 9h / 12h
13h30 / 16h30

• ST GENEST- MALIFAUZ

Impasse de la Mairie

• BOURG- ARGENTAL

Allée du 08 Mai 1945
1^{er} étage de la Maison
des Associations

04 51 26 06 59

Des professionnell.e.s
qualifié.e.s sont là
pour vous accueillir,
en toute confidentialité.

**ACCÈS NUMÉRIQUE
GRATUIT**



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



L'objectif est de faciliter les démarches administratives
et d'apporter des réponses individualisées.

**VOUS TROUVEREZ DES INFORMATIONS
ET UN ACCOMPAGNEMENT
SUR DIVERSES PROBLÉMATIQUES
ET ACCÈS AUX DROITS :**

- DROITS
- INFOS FAMILLES
- ACCÈS AUX SOINS
- EMPLOI
- CARTE GRISE,
PERMIS DE CONDUIRE
- LOGEMENT
- INFOS JEUNES
- INFOS SENIORS

Un seul numéro pour prendre rdv :
04 51 26 06 59



RECENSEMENT CITOYEN EN MAIRIE

démarche à suivre

Tout citoyen doit se faire recenser auprès de la mairie dès 16 ans. Quelle est la procédure ? Comment obtenir une attestation de recensement ?

Le recensement citoyen ne doit pas être confondu avec le recensement militaire. Il concerne chaque jeune Français et Française âgée de 16 ans. Une fois la démarche effectuée, une attestation de recensement est délivrée. Ce document est indispensable pour certaines démarches administratives, comme l'inscription au bac, notamment. Le recensement citoyen en mairie permet également de recevoir la convocation pour la JDC : la Journée Défense et Citoyenneté.

Quand faire le recensement citoyen en mairie ?

Le recensement citoyen doit être effectué entre l'âge de 16 et 25 ans. Il est préférable de le faire le plus tôt possible puisque vous aurez besoin de l'attestation de recensement dans de nombreux cas. **De plus, la période du recensement dépend également de votre situation :**

- Pour un jeune né Français, les démarches de recensement doivent être faites à partir du 16^{ème} anniversaire, dans un délai de 3 mois.
- Pour un jeune ayant obtenu la nationalité française entre l'âge de 16 et 25 ans, le recensement citoyen doit obligatoirement être réalisé dans le mois qui suit l'obtention.
- Pour un jeune pouvant refuser la nationalité française (dans le cas d'une double nationalité, par exemple), le recensement doit être fait entre le 16^{ème} anniversaire et le mois suivant le 19^{ème} anniversaire si le jeune souhaite conserver sa nationalité française.



Le recensement : une obligation

Le recensement citoyen en mairie est obligatoire. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, d'être convoqué pour la JDC, etc. De plus, vous aurez besoin du justificatif de ce recensement pour de nombreuses démarches jusqu'à vos 25 ans. Le document vous sera demandé pour l'inscription : à un BEP, au BAC, à la JDC, au permis de conduire, aux concours administratifs français, etc.



DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS ET... VOUS POUR VOUS ÉCOUTER ... VOUS AIDER...



DES BÉNÉVOLES POUR FAIRE QUOI ?

- Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- Pour poser des téléassistances.
- Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées...



DES SALARIÉS ? QUEL PROFIL ?

- Des salariés motivés, disponibles.
 - Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
 - Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la maison des services ADMR.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR
DE SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Place Maréchal Foch
42660 Saint-Genest-Malifaux

Tel. 04 77 51 21 49

msstgenestmalifaux@fed42.admr.org



ENGAGEMENT CITOYEN

L'activité de sapeur-pompier volontaire fait la force du modèle de sécurité civile français. Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à toutes et tous.

QUELLES CONDITIONS ?

- Être âgé de 18 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.
- Résider dans la commune qui héberge le centre ou dans une commune proche de manière à ne pas mettre plus de 5 minutes pour se rendre à la caserne.

Pour vous engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, vous devez vous rapprocher du chef de la caserne la plus proche de chez vous.

QUELLE FORMATION ?

La formation initiale comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.

Elle est adaptée aux missions confiées et est nécessaire à leur accomplissement.

En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Vous avez seulement quelques heures par semaine à consacrer à cet engagement ? Sachez que les formations et le temps de disponibilité terrain sont ajustés au mieux afin de vous permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat.



sdis42.fr



ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNE, VOS VOISINS, VOS PROCHES EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

» Renseignements auprès de la caserne la plus proche www.sdis42.fr

OFFICE DU TOURISME

» En dehors des vacances scolaires : du mardi au samedi de 9h à 12h30.

» Vacances de Noël et de février : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30
Fermé lundis et dimanches.

Sous réserve de modifications.

OFFICE DE TOURISME DU HAUT-PILAT

1, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél. 04 77 51 23 84 - Mail : bureau.stgenestmalifaux@pilat-tourisme.fr

Site : www.pilat-tourisme.fr



Informations générales et pratiques : www.parc-naturel-pilat.fr

Offre touristique recommandée par le Parc : www.pilat-tourisme.fr

Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : www.pilatloisirs.fr

HORAIRES
HIVER
2022/2023

25

2023

OFFICE DE TOURISME
Pilat
Mon Parc naturel régional

8 BALADES SEMI-NOCTURNES

Balades suivies d'un vin chaud et d'un repas montagnard

- Samedi 14 janvier au Bessat
- Samedi 21 janvier au Col de la Croix de Montvieux
- Samedi 28 janvier à Tarentaise
- Samedi 4 février à La Valla-en-Gier
- Samedi 11 février à Saint-Sabin
- Samedi 18 février au Col de la République
- Samedi 25 février à la Barbanche
- Samedi 4 mars à Burdignes

Passez une soirée d'hiver chaleureuse et conviviale au cœur du Parc naturel régional du Pilat...

Programme complet : www.pilat-tourisme.fr/veillees-nordiques-2023

DU 17/12/22
AU 19/02/23

OFFICE DE TOURISME
Pilat
Mon Parc naturel régional

Cet hiver, Bougez dans le Pilat !

Le programme d'activités hiver pour toute la famille

Du 17/12/22 au 19/02/23

Programme complet : www.pilat-tourisme.fr/cet-hiver-bougez-dans-le-pilat

Pilat Mon Parc naturel régional

■ TRANSPORT

LIGNES DE BUS

Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

Depuis les communes des Monts du Pilat

La **LIGNE 12** entre **Bourg Argental** > Saint-Julien-Molin-Molette > Colombier > Tarentaise > Le Bessat > **Saint-Étienne**

La **LIGNE 14** entre **Jonzieux** > Marllhes > Saint-Genest - Planfoy > **Saint-Étienne**

La **LIGNE 41** entre **Bourg Argental** > Saint-Julien-Molin-Molette > Saint Appolinard > **Maclas** qui relie désormais la gare de Saint-Clair-du-Rhône

La **LIGNE 17** du TIL entre **Annonay** > Bourg Argental > **Saint-Étienne**
Et depuis Annonay, le réseau BABUS et **LIGNE 75** pour la correspondance avec Lyon.

Toutes les informations pratiques sur www.auvergnerrhonealpes.fr

■ SICTOM VELAY PILAT

Déchetterie - Lieu-dit « Le Pré »

Saint-Genest-Malifaux

Pour contacter le gardien de la déchetterie, merci de composer le **04 77 51 47 91**

Horaires d'ouverture :

> les lundis et vendredis de 13h30 à 17h
> les mercredis et samedis de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

SICTOM VELAY PILAT

13 route de l'Innovation
Z.I. La Garnasse / La Font du Loup
43240 Saint-Just-Malmont

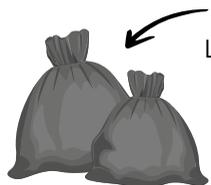
Tél. **04 77 35 69 64**

accueil@sictomvelaypilat.fr

<http://sictomvelaypilat.e-monsite.com>

SICTOM
VELAY PILAT

POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES BACS JAUNES



Lorsque le **lundi est férié**,
les ordures ménagères
des campagnes de
Saint-Genest-Malifaux
seront collectées le
mardi et le jeudi.



Lorsque le **mercredi**
est férié, les **bacs**
jaunes seront
collectés le mardi.

PLUS DE DOUTE À PARTIR DU 1/01/2023 TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE RECYCLENT !



• Qu'est ce qui va changer dans notre façon de trier ?

Désormais le geste du tri à la source sera simplifié, c'est un emballage ?

Déposez le dans le bac jaune !

• Les bons gestes à adopter :

Je lave mes emballages ? **non !**

Je les vide de leur contenu ? **oui !**

Je les dépose en vrac et sans sac ? **oui !**

Je les dépose séparés les uns des autres ? **oui !**



Le SICTOM se tient à votre disposition pour tout renseignement sur
les nouvelles consignes de tri au 04 77 35 69 64 ou à l'adresse mail : accueil@sictomvelaypilat.fr

SICTOM
VELAY PILAT

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS



LES BONS GESTES DE TRI

BIEN LES **VIDER**, INUTILE DE LES **LAVER**,
DÉPOSER DANS LE BAC **SÉPARÉS** LES UNS DES AUTRES ET **SANS SAC**.

Contact : 04 77 35 69 64
www.sictomvelaypilat.fr

SICTOM
VELAY PILAT | CITEO



belle lundi / création graphique - 06 32 10 77 29

■ PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux : vendredi après-midi, **Christian Seux** : samedi matin, **Pascale Rochetin** : mercredi après 17h et samedi matin, **Yvette Rochette** : jeudi 8h30-12h et vendredi 8h30-10h, **Michel Teyssier** : mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon** : samedi matin, **Jean-Luc Chavana** : samedi matin.

Il est demandé de prendre rendez-vous au préalable

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71 - Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

